



FICHE THEMATIQUE DU SEMESTRE EUROPEEN

TAUX DE DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

1. INTRODUCTION

En vue d'une croissance durable et inclusive, il est essentiel d'augmenter le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur et d'améliorer la qualité de ce type d'enseignement. **Un nombre plus élevé de diplômés de l'enseignement supérieur, conjugué à un renforcement de la qualité et de la pertinence, peut permettre d'atténuer les pénuries de compétences** dans les secteurs économiques à haute intensité cognitive, ce qui, à son tour, encourage la croissance de la productivité, l'innovation et la compétitivité. Étant donné la vitesse du progrès technologique et l'intensité de la concurrence mondiale, s'ajoutant au fait que les marchés du travail exigent des compétences de plus en plus poussées, des taux élevés de diplômés de l'enseignement supérieur peuvent soutenir une croissance intelligente et durable. En revanche, les inégalités et les disparités géographiques persistantes en ce qui concerne les taux de diplômés de l'enseignement supérieur aggravent les inégalités entre les régions de l'Union et constituent une des causes de la croissance inégale¹.

La stratégie Europe 2020 a fixé un **grand objectif consistant à porter à au moins 40 % le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur chez les 30-34 ans dans**

l'Union. Les États membres ont également établi des objectifs nationaux, parfois plus ambitieux (figure 1). Les progrès accomplis en vue d'atteindre ces objectifs ont été réguliers pendant plus de dix ans, et ce même pendant la crise économique.

En mai 2017, la Commission européenne a présenté une **nouvelle stratégie de l'UE en faveur de l'enseignement supérieur**². La communication en question met l'accent sur l'élargissement de l'accès à l'enseignement supérieur et de la participation à ce type d'enseignement, ainsi que sur la réduction du taux d'abandon en cours d'études. Pour y parvenir, elle propose de fournir des informations plus transparentes sur les possibilités de formation et les débouchés, des conseils sur mesure et un soutien financier aux étudiants issus de milieux à faibles revenus.

Une initiative parallèle sur le **suivi des diplômés de l'enseignement supérieur** vise à améliorer la disponibilité de données détaillées et comparables sur l'emploi des diplômés et sur les retombées sociales de l'éducation. Cette initiative a pour but d'aider les jeunes à poser des choix éclairés et les universités à améliorer la conception de leurs cours.

La présente fiche est axée sur l'enseignement supérieur. La fiche thématique «Compétences pour le marché du travail» donne un aperçu de

¹ Voir: «Rapport de suivi de l'éducation et de la formation 2015» et «Mind the Gap — education inequality across EU regions», 2012.

² COM(2017)247 final.

l'employabilité des diplômés, dans le cadre plus large de l'analyse de l'offre et de la demande de compétences.

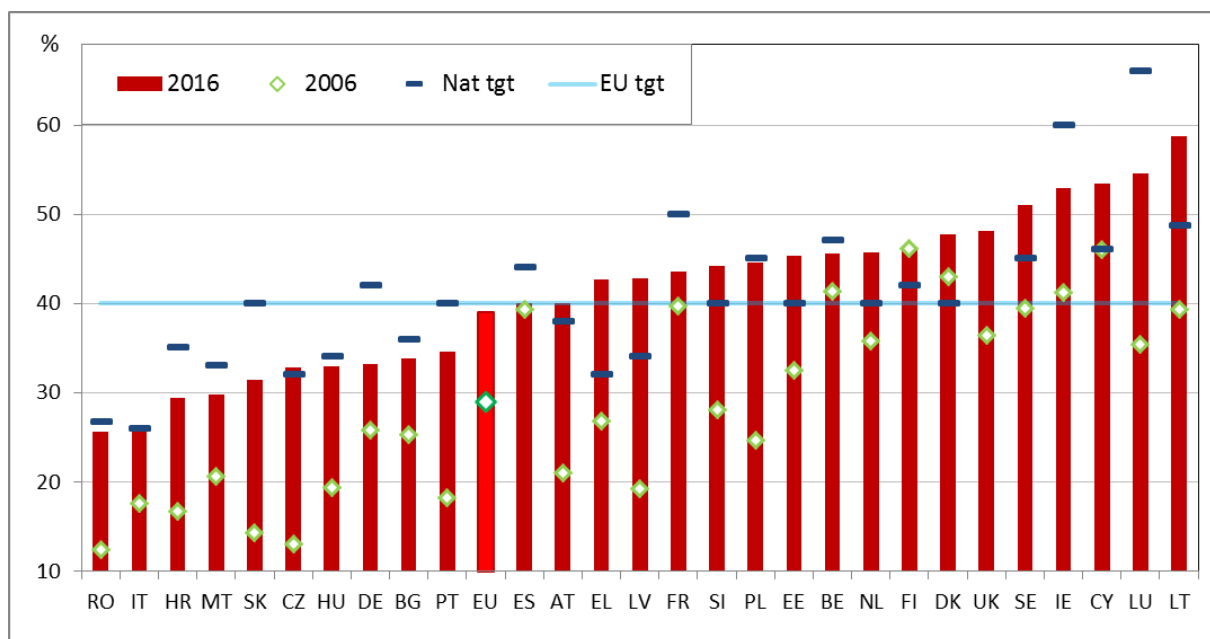
2. DEFIS POLITIQUES: APERÇU DES PERFORMANCES DANS LES PAYS DE L'UE

En 2016, le taux moyen de **diplômés de l'enseignement supérieur au sein de l'UE était de 39,1 %**. Ce taux était supérieur de près de 0,5 point de pourcentage à celui de 2015 et de 10 points par rapport au taux de 2006 (figure 1). Dix-huit États membres ont atteint l'objectif fixé dans la stratégie Europe 2020 (à savoir un taux égal ou supérieur à 40 %). Quatorze ont également rempli leurs objectifs nationaux relatifs au taux de diplômés de l'enseignement supérieur: le Danemark, l'Allemagne³, l'Estonie, la Grèce, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie, les Pays-Bas, l'Autriche, la Slovaquie, la Finlande et la Suède.

Malgré les nombreux progrès accomplis dans le sens de cet objectif, **les taux de diplômés continuent de varier considérablement selon le genre et le lieu de naissance**. Dans la plupart des États membres, les jeunes femmes ont bien plus de chances d'obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur: le pourcentage de femmes diplômées est en moyenne supérieur de près de dix points de pourcentage à celui des hommes. Le taux de diplômés nés dans un pays est généralement plus élevé que celui des étudiants nés à l'étranger, même si le contraire est vrai dans quelques États membres (figure 2). En Irlande et au Royaume-Uni, les étudiants nés en dehors de l'Union européenne présentent des taux particulièrement élevés. À l'autre extrémité du spectre, en Grèce, en Espagne, en Italie, à Chypre et en Slovaquie, les étudiants nés à l'étranger enregistrent des taux relativement faibles.

³ L'objectif national de l'Allemagne (42 %) inclut l'enseignement postsecondaire non supérieur (niveau 4 de la CITE).

Figure 1 — Diplômés de l'enseignement supérieur (population âgée de 30 à 34 ans)



Sources: Eurostat (LFS, table edat_lfse_03). Remarque: l'indicateur est défini comme le pourcentage de la population âgée de 30 à 34 ans qui a atteint avec succès un niveau CITE compris entre 5 et 8. L'objectif national pour l'Allemagne inclut l'enseignement postsecondaire non supérieur (niveau 4 de la CITE). La performance et l'objectif national du Luxembourg sont, dans une large mesure, dus à la présence d'une population immigrée hautement qualifiée qui vit et travaille dans le pays, plutôt que le résultat du système d'éducation et de formation. Pour la France, l'objectif national fixé à 50 % concerne la population âgée de 17 à 33 ans. L'objectif national de la Finlande est défini plus étroitement que l'objectif européen et exclut les établissements d'enseignement technologique. Pour de plus amples informations sur les objectifs nationaux et leur définition, voir http://ec.europa.eu/eurostat/documents/4411192/4411431/Europe_2020_Targets.pdf

Outre les défis susmentionnés, il convient de considérer quatre autres dimensions stratégiques essentielles.

1. Inégalités géographiques et sociales. Un des défis à relever consiste à éviter que les inégalités ne se répètent d'une génération à l'autre, en veillant à ce que les étudiants de tous les milieux socio-économiques aient accès à l'enseignement supérieur. Les étudiants issus de milieux défavorisés sont encore sous-représentés dans l'enseignement supérieur et ils sont proportionnellement plus nombreux à abandonner leurs études universitaires.

Une autre problématique souvent liée concerne les grandes disparités géographiques persistantes⁴ entre les États membres, mais également en leur sein pour ce qui est des diplômés de l'enseignement supérieur. Ces disparités sont susceptibles de contribuer à

l'inégalité de revenu au niveau régional, d'engendrer la fuite des cerveaux et de miner la croissance des régions.

2. Des taux de réussite faibles attirent l'attention sur l'efficacité et/ou l'équité des systèmes d'enseignement supérieur. La longue durée des études et le pourcentage élevé d'étudiants qui n'obtiennent pas leur diplôme portent atteinte à l'efficacité des systèmes d'enseignement supérieur.

⁴ Voir: «Mind the Gap — education inequality across EU regions», 2012.

En vue d'accroître l'efficacité des investissements publics dans l'enseignement supérieur, des efforts particuliers pourraient être nécessaires pour réduire les pourcentages élevés d'abandon en cours d'études. Les pourcentages d'abandon les plus élevés de l'Union sont enregistrés en Belgique, en Grèce, en France, en Italie, en Hongrie, aux Pays-Bas, en Autriche, en Pologne, en Roumanie, en Suède⁵ et en Slovénie. Par ailleurs, les taux de réussite sont toujours caractérisés par des inégalités: les étudiants issus de milieux socio-économiques défavorisés courent bien plus de risques d'abandonner l'enseignement supérieur en cours d'études⁶.

3. La qualité des établissements d'enseignement supérieur. Ce critère est généralement difficile à mesurer et donc à mettre en relation avec les mécanismes de financement. La qualité de l'enseignement et la valeur ajoutée perçue d'un diplôme de l'enseignement supérieur en vue d'un emploi futur sont des aspects essentiels pour déterminer l'attrait de l'enseignement supérieur.

4. La mauvaise adéquation entre l'enseignement supérieur et les besoins du marché du travail, qui est étroitement liée à la dimension précédente, explique le faible taux d'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur.

Le critère européen de référence sur l'employabilité⁷ suit les taux d'emploi des diplômés dans l'ensemble des États membres. Ces taux représentent un critère pour évaluer la pertinence de l'offre de l'enseignement supérieur par rapport aux besoins du marché du travail ainsi que la qualité de l'enseignement en lui-même. Les taux d'emploi sont également affectés par les fluctuations à court terme de la demande de main-d'œuvre en raison des cycles économiques. Il conviendrait de disposer de données comparables sur les compétences des diplômés pour évaluer la qualité de l'enseignement supérieur indépendamment de sa pertinence.

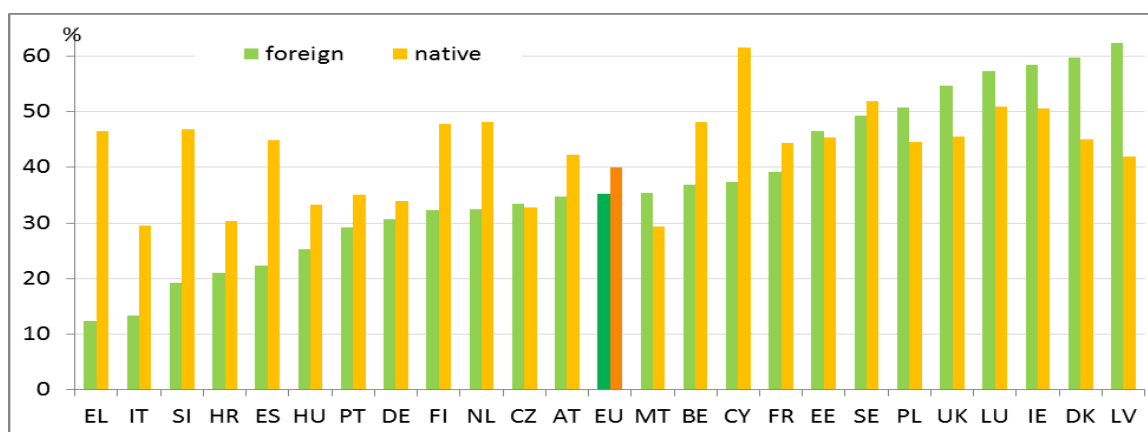
Une collaboration plus étroite avec les employeurs et un meilleur échange d'informations avec les diplômés contribueraient à renforcer la pertinence des programmes universitaires pour ce qui est de trouver un emploi et permettraient de mieux guider les choix des étudiants avant et pendant leurs études. Il peut également être utile de diversifier les modalités des études (comme les études à temps partiel ou l'apprentissage à distance) et de développer davantage l'enseignement professionnel supérieur. Ces solutions peuvent contribuer à flexibiliser l'offre éducative et à mieux l'adapter aux besoins des entreprises et à ceux des travailleurs, d'aujourd'hui et de demain.

⁵ Pour la Suède, les chiffres relatifs aux abandons englobent les étudiants inscrits à certains cours, mais qui n'ont peut-être jamais eu l'intention de fréquenter tous les cours nécessaires à l'obtention d'un diplôme (selon les estimations, ce pourcentage s'élèverait à 40 % en Suède).

⁶ Rapport de suivi de l'éducation et de la formation. Commission européenne/Réseau d'experts NESET, 2013.

⁷ Taux d'emploi des diplômés âgés de 20 à 34 ans qui ont obtenu leur diplôme au plus tôt trois ans avant l'année de référence (voir la fiche thématique sur les compétences pour le marché du travail, qui présente également d'autres manières d'améliorer la mise en adéquation des compétences, par exemple, par une compréhension plus fine et prospective).

Figure 2 – Taux de diplômés de l’enseignement supérieur par pays de naissance



Source: Eurostat (LFS, table edat_ifs_9912). Remarque: données non disponibles pour la Bulgarie, la Lituanie, la Roumanie et la Slovaquie.

3. LEVIERS STRATEGIQUES POUR RELEVER LES DEFIS POLITIQUES

Les pays développés comme les États-Unis, le Canada, le Japon, la Corée et l’Australie obtiennent de meilleurs résultats que l’Europe en ce qui concerne les taux de diplômés de l’enseignement supérieur. Les niveaux comparativement faibles de l’Europe peuvent saper sa compétitivité et son potentiel de générer une croissance intelligente. D’ici 2020 et au-delà, la plupart des emplois vacants nécessiteront un diplôme de l’enseignement supérieur⁸.

Les types de mesures suivants sont particulièrement pertinents pour augmenter les taux de diplômés de l’enseignement supérieur.

1. Accroître le taux de diplômés de l’enseignement supérieur implique généralement d’accueillir plus d’étudiants pour inclure des étudiants de tous les milieux de la société. Pour y parvenir, il convient d’attirer plus d’étudiants issus de milieux ou de villes défavorisés socio-économiquement, de minorités ethniques ou porteurs d’un handicap. Élargir l’accès aux groupes sous-représentés n’est pas seulement important du point de vue de l’équité sociale, mais c’est aussi un processus essentiel pour les pays qui sont encore dans une phase de transition

entre un système d’enseignement supérieur destiné à une élite et un système d’enseignement supérieur de masse et pour les pays confrontés à un déclin démographique.

Les principales mesures visant à **élargir la participation** englobent l’élimination des obstacles financiers - un domaine dans lequel les tendances politiques actuelles varient - et la flexibilisation des voies d’accès des étudiants à l’enseignement supérieur. Pour surmonter les obstacles empêchant d’élargir l’accès à l’enseignement supérieur, il est essentiel de veiller à ce qu’il existe des possibilités efficaces en vue de la transition de l’enseignement et de la formation professionnels vers l’enseignement supérieur. L’amélioration de la reconnaissance des savoirs déjà acquis dans des contextes non formels constitue une mesure essentielle pour de nombreux États membres, en particulier pour encourager plus d’apprenants adultes à fréquenter l’enseignement supérieur.

Les mesures visant à élargir l’accès ne devraient pas être limitées à l’enseignement supérieur, mais devraient également englober les premiers stades de l’éducation car de nombreux étudiants issus de groupes vulnérables

⁸ Voir les prévisions du Cedefop en matière de compétences.

n'obtiennent pas leur diplôme de l'enseignement secondaire⁹.

2. Une mesure essentielle pour **augmenter les taux de réussite** et réduire le temps nécessaire aux étudiants pour obtenir leur diplôme consiste à améliorer les orientations et conseils qui leur sont fournis afin de les aider à choisir des études adaptées (orientation avant l'inscription). Ces conseils sont en particulier utiles dans les systèmes où l'accès à l'enseignement supérieur est relativement ouvert. Une autre mesure clé consiste à mieux soutenir les étudiants pendant leurs études. De manière générale, des approches de l'apprentissage plus axées sur les étudiants sont nécessaires, tout comme un ratio professeur/étudiants adapté et une utilisation intelligente de l'appui aux technologies de l'information et des télécommunications (TIC). La conception d'instruments de soutien pour les étudiants pourrait également les aider à mener à bien leurs études.

3. Pour faire en sorte que l'enseignement supérieur reste attractif à long terme, il convient de veiller à ce que les programmes de l'enseignement supérieur développent les compétences des étudiants qui sont **pertinentes pour le monde du travail**. Plusieurs mesures peuvent jouer un rôle important pour améliorer l'employabilité des diplômés:

- accroître l'accessibilité et la disponibilité des données relatives à l'emploi des diplômés et renforcer l'utilisation des projections en matière de compétences (y compris le suivi des débouchés en matière d'emploi pour les diplômés);
- associer plus étroitement les parties prenantes à la conception et à l'évaluation des cours;
- renforcer l'utilisation systématique des stages professionnels; et
- accroître la flexibilité de la structure des programmes d'études, en prévoyant notamment des parcours d'apprentissage interdisciplinaire.

Outre l'inculcation des connaissances spécifiques à une matière, tous les programmes devraient prévoir le développement de compétences transversales, comme la résolution de problèmes, la communication et le travail en équipe. Dans les pays où le taux de chômage des diplômés est élevé, une manière de contribuer à améliorer les débouchés consiste à examiner le nombre d'étudiants empruntant différentes disciplines afin de déterminer quels sont les domaines où l'offre est excédentaire. Une autre solution est de mieux conseiller les étudiants, d'aujourd'hui et de demain.

4. EXAMEN CROISE DE L'ETAT D'AVANCEMENT DES POLITIQUES

Les États membres étant dotés de systèmes nationaux différents et ayant des situations de départ différentes quant au nombre de diplômés de l'enseignement supérieur, leurs priorités en vue d'atteindre les objectifs nationaux dans ce domaine varient considérablement. Il est néanmoins possible de catégoriser les priorités des États membres selon les principales dimensions stratégiques soulignées précédemment.

1. Améliorer l'accès à l'enseignement supérieur. Douze États membres disposent de mécanismes de financement fondés sur les performances sociales qui financent les établissements d'enseignement supérieur ayant obtenu certains résultats prédéfinis dans le domaine social. Le plus souvent, les mécanismes de financement fondés sur les performances servent à encourager la participation des étudiants porteurs d'un handicap ou des étudiants issus de milieux socio-économiques défavorisés.

En 2015, l'Irlande a lancé un plan national pour l'égalité de l'accès à l'enseignement supérieur. Ce plan contient cinq grands objectifs et est assorti de plus de 30 mesures visant à aider les groupes sous-représentés à participer à l'enseignement supérieur. Ces groupes incluent les étudiants défavorisés, les étudiants adultes, les

⁹ Voir la fiche thématique sur les jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation.

étudiants handicapés ainsi que les gens du voyage.

La République tchèque a augmenté les bourses accordées aux étudiants dans le besoin ainsi que le nombre de programmes axés sur les professions afin de promouvoir une plus grande diversité sociale des étudiants de l'enseignement supérieur. La Suède a lancé une enquête sur la gouvernance et le financement de l'enseignement supérieur, en vue d'accroître la participation des étudiants issus de milieux défavorisés. La Croatie utilise le Fonds social européen (FSE) pour soutenir les étudiants issus de milieux défavorisés.

2. Réduire les taux d'abandon et la durée d'études nécessaire à l'obtention d'un diplôme. L'Estonie a revu son système de financement de l'enseignement supérieur pour encourager les étudiants à achever leurs études dans les délais prévus. En Belgique, la Communauté flamande soutient des approches alternatives comme les programmes de l'enseignement supérieur de cycle court.

3. Améliorer la qualité de l'enseignement supérieur et le rendre plus pertinent pour le marché du travail. La Slovénie a élaboré un projet ambitieux afin d'axer davantage le financement de l'enseignement supérieur sur les performances. La Bulgarie met en œuvre un financement basé sur la performance et concentre ses efforts sur l'augmentation de la participation dans les domaines liés à la science, à la technologie, à l'ingénierie et aux mathématiques. À Malte, plusieurs initiatives visent à accroître le nombre de diplômés dans les disciplines scientifiques.

En Belgique, la Communauté flamande a élaboré un plan d'action pour les sciences, les technologies, l'ingénierie et les mathématiques associant tous les niveaux d'éducation tandis que la Communauté française se concentre sur l'apprentissage en alternance dans des secteurs où des pénuries de compétences sont constatées ou attendues. Des bourses d'études financées par le FSE pour les étudiants

en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques sont octroyées en Croatie. L'Estonie a mis en place un outil de prévision pour anticiper les besoins du marché du travail et en matière de compétences, s'accompagnant de recommandations concernant la planification prévisionnelle de l'éducation et de la formation.

La Pologne a introduit un système national de suivi des diplômés pour répondre au besoin d'une meilleure information sur les débouchés sur le marché du travail. La Roumanie développe actuellement un outil destiné à suivre l'intégration des diplômés dans le marché du travail. Le pacte national sur l'éducation, adopté récemment par l'Espagne, vise à mieux adapter l'offre éducative aux besoins des entreprises locales, à revoir le modèle de financement et à encourager l'excellence universitaire. Chypre, le Portugal, la Slovaquie et la Suède ont récemment pris des mesures pour renforcer l'assurance de la qualité dans l'enseignement supérieur.

Date: 6.11.2017

5. REFERENCES

- Commission européenne: Suivi de l'éducation et de la formation 2017
http://ec.europa.eu/education/policy/strategic-framework/et-monitor_fr
- Commission européenne: Fiche thématique sur les compétences pour le marché du travail et fiche thématique sur les jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation (en anglais)
https://ec.europa.eu/info/strategy/european-semester/thematic-factsheets/labour-markets-and-skills_fr
- NESSE (2012), Mind the Gap — education inequality across EU regions
<http://www.nesse.fr/nesse/activities/reports/activities/reports/mind-the-gap-1>
- NESET (2013), Drop-out and Completion in Higher Education in Europe among students from under-represented groups
<http://www.nesetweb.eu/sites/default/files/HE%20Drop%20out%20AR%20Final.pdf>

6. RESSOURCES UTILES

- Commission européenne: Politique de l'enseignement supérieur
http://ec.europa.eu/education/policy/higher-education_fr
- Réseau européen d'experts en économie de l'éducation (EENEE)
<http://www.eenee.de/fr/eeneeHome/EENEE.html>
- Réseau d'experts dans les aspects sociaux de l'éducation et de la formation (NESET: <http://nesetweb.eu/fr/>); son prédécesseur, le réseau NESSE, a publié plusieurs rapports utiles, dont: Mind the Gap — education inequality across EU regions, 2012
- Prévisions du Cedefop en matière de compétences
<http://www.cedefop.europa.eu/fr/events-and-projects/projects/forecasting-skill-demand-and-supply/data-visualisations>

ANNEXE

Tableau 1 – Taux de diplômés de l'enseignement supérieur (total)

	2000	2006	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Objectif
UE-28	22,4 ^{UE-27}	29,0	33,8	34,8	36,0	37,1	37,9	38,7	39,1	40
Belgique	35,2	41,4	44,4	42,6	43,9	42,7	43,8	42,7	45,6	47
Bulgarie	19,5	25,3	28,0	27,3	26,9	29,4	30,9	32,1	33,8	36
République tchèque	13,7	13,1	20,4	23,7	25,6	26,7	28,2	30,1	32,8	32
Danemark	32,1	43,0	41,2	41,2	43,0	43,4	44,9	47,6	47,7	40
Allemagne	25,7	25,8	29,7	30,6	31,8	32,9	31,4	32,3	33,2	42
Estonie	30,8	32,5	40,2	40,2	39,5	42,5	43,2	45,3	45,4	40
Irlande	27,5	41,3	50,1	49,7	51,1	52,6	52,2	52,3	52,9	60
Grèce	25,4	26,9	28,6	29,1	31,2	34,9	37,2	40,4	42,7	32
Espagne	29,2	39,4	42,0	41,9	41,5	42,3	42,3	40,9	40,1	44
France	27,4	39,7	43,2	43,1	43,3	44,0	43,7	45,0	43,6	50
Croatie	:	16,7	24,5	23,9	23,1	25,6	32,1	30,8	29,3	35
Italie	11,6	17,6	19,9	20,4	21,9	22,5	23,9	25,3	26,2	26
Chypre	31,1	46,1	45,3	46,2	49,9	47,8	52,5	54,5	53,4	46
Lettonie	18,6	19,3	32,6	35,9	37,2	40,7	39,9	41,3	42,8	34
Lituanie	42,6	39,4	43,8	45,7	48,6	51,3	53,3	57,6	58,7	48,7
Luxembourg	21,2	35,5	46,1	48,2	49,6	52,5	52,7	52,3	54,6	66
Hongrie	14,8	19,4	26,1	28,2	29,8	32,3	34,1	34,3	33,0	30,3
Malte	7,4	20,7	22,1	23,4	24,9	26,0	26,5	27,8	29,9	33
Pays-Bas	26,5	35,8	41,4	41,2	42,2	43,2	44,8	46,3	45,7	40
Autriche	:	21,1	23,4	23,6	26,1	27,1	40,0	38,7	40,1	38
Pologne	12,5	24,7	34,8	36,5	39,1	40,5	42,1	43,4	44,6	45
Portugal	11,3	18,3	24,0	26,7	27,8	30,0	31,3	31,9	34,6	40
Roumanie	8,9	12,4	18,3	20,3	21,7	22,9	25,0	25,6	25,6	26,7
Slovénie	18,5	28,1	34,8	37,9	39,2	40,1	41,0	43,4	44,2	40
Slovaquie	10,6	14,4	22,1	23,2	23,7	26,9	26,9	28,4	31,5	40
Finlande	40,3	46,2	45,7	46,0	45,8	45,1	45,3	45,5	46,1	42
Suède	31,8	39,5	45,3	46,8	47,9	48,3	49,9	50,2	51,0	40
Royaume-Uni	29,0	36,4	43,1	45,5	46,9	47,4	47,7	47,9	48,2	:

Source: Eurostat (LFS, table [t2020_41]).

Remarque: l'objectif national pour l'Allemagne inclut l'enseignement postsecondaire non supérieur (niveau 4 de la CITE), qui n'est toutefois pas inclus dans les colonnes de données concernant les années 2000 à 2016. La France et la Finlande ont une manière légèrement différente de définir les objectifs nationaux.

Tableau 2 — Taux de diplômés de l'enseignement supérieur par genre

	Hommes				Femmes				Écart hommes-femmes 2016		Pourcentage de femmes (en %)
	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	Absolu (F-H)	Relatif (en % F-H)	
UE-28	32,8	33,6	34,0	34,4	41,4	42,3	43,4	43,9	9,5	24,3	55,9
Belgique	36,2	37,4	36,7	40,4	49,3	50,2	48,7	50,7	10,3	22,6	55,7
Bulgarie	21,8	23,4	24,8	27,2	37,6	39,0	39,9	41,0	13,8	40,8	58,3
République tchèque	24,0	24,2	24,7	27,2	29,6	32,5	35,9	38,7	11,5	35,1	57,2
Danemark	35,2	39,4	39,6	41,0	51,8	50,5	55,9	54,6	13,6	28,5	56,3
Allemagne	32,2	32,0	32,2	33,4	33,7	30,8	32,4	33,0	-0,4	-1,2	48,8
Estonie	31,8	32,8	34,5	38,8	53,7	54,2	56,7	52,4	13,6	30,0	55,8
Irlande	45,9	45,1	45,1	46,6	58,7	58,6	58,6	58,5	11,9	22,5	58,4
Grèce	30,8	32,9	35,3	36,2	39,0	41,6	45,5	48,8	12,6	29,5	58,7
Espagne	37,1	36,8	34,8	33,5	47,5	47,8	47,1	46,6	13,1	32,7	58,5
France	39,4	39,2	40,3	38,1	48,4	47,9	49,6	48,8	10,7	24,5	57,5
Croatie	21,7	25,6	23,7	22,2	29,7	38,9	38,1	36,7	14,5	49,5	61,6
Italie	17,7	18,8	20,0	19,9	27,3	29,1	30,8	32,5	12,6	48,1	61,8
Chypre	41,6	46,0	46,7	43,9	53,4	58,2	61,6	62,1	18,2	34,1	60,7
Lettonie	28,3	27,8	26,8	30,1	53,1	52,3	56,5	56,1	26,0	60,7	64,2
Lituanie	41,9	44,0	47,2	48,1	60,8	62,7	68,4	68,8	20,7	35,3	60,1
Luxembourg	49,2	49,8	46,8	52,7	55,6	55,4	57,7	56,5	3,8	7,0	50,9
Hongrie	26,8	28,0	27,6	26,4	37,8	40,3	41,0	39,6	13,2	40,0	59,4
Malte	22,7	22,8	23,6	27,4	29,5	30,5	32,2	32,5	5,1	17,1	52,6
Pays-Bas	40,1	41,6	43,0	41,7	46,4	48,0	49,6	49,7	8,0	17,5	54,3
Autriche	26,4	38,3	37,5	38,3	27,8	41,6	40,0	42,0	3,7	9,2	51,9
Pologne	32,9	34,2	35,1	35,6	48,4	50,2	52,0	53,9	18,3	41,0	59,2
Portugal	24,0	23,2	23,3	27,3	35,7	38,9	40,1	41,6	14,3	41,3	61,6
Roumanie	21,6	22,9	24,2	23,9	24,2	27,2	27,2	27,4	3,5	13,7	51,9
Slovénie	31,1	30,0	32,0	33,6	49,6	53,6	56,4	55,3	21,7	49,1	61,3
Slovaquie	22,3	22,5	22,8	24,0	31,8	31,5	34,4	39,4	15,4	48,9	60,9
Finlande	37,6	38,2	38,1	38,4	52,9	52,6	53,4	54,4	16,0	34,7	57,0
Suède	41,8	42,4	43,2	43,4	55,2	57,9	57,7	59,2	15,8	31,0	56,3
Royaume-Uni	44,4	44,3	44,5	46,0	50,4	51,1	51,1	50,3	4,3	8,9	52,7

Source: Eurostat (LFS, tables [t2020_41] et [lfsa_pgaed]).

Remarque: écart hommes-femmes absolu = taux de femmes diplômées de l'enseignement supérieur — taux d'hommes diplômés de l'enseignement supérieur; écart hommes-femmes relatif = écart hommes-femme absolu / taux total de diplômés de l'enseignement supérieur * 100; pourcentage de femmes (en %) = femmes diplômées de l'enseignement supérieur âgées de 30 à 34 ans / total des diplômés de l'enseignement supérieur âgés de 30 à 34 ans (en %).

Tableau 3 — Taux de diplômés de l'enseignement supérieur par pays de naissance

	2010			2016			Écart entre les diplômés nés à l'étranger et nés dans le pays
	Total	Nés à l'étranger	Nés dans le pays	Total	Nés à l'étranger	Nés dans le pays	
UE-28	33,8	28,3	34,7	39,1	35,3	39,9	-4,6
Belgique	44,4	36,3	46,5	45,6	36,9	48,2	-11,3
Bulgarie	28,0	:	27,9	33,8	:	33,7	:
République tchèque	20,4	31,1	20,1	32,8	33,4	32,7	0,7
Danemark	41,2	28,5	42,7	47,7	59,8	45,1	14,7
Allemagne	29,7	23,9	31,2	33,2	30,8	34,1	-3,3
Estonie	40,2	56,6	39,5	45,4	46,5	45,3	1,2
Irlande	50,1	55,1	48,5	52,9	58,4	50,5	7,9
Grèce	28,6	11,5	31,7	42,7	12,3	46,5	-34,2
Espagne	42,0	24,4	47,4	40,1	22,4	44,8	-22,4
France	43,2	32,1	44,9	43,6	39,1	44,3	-5,2
Croatie	24,5	14,9	25,3	29,3	20,5	30,2	-9,7
Italie	19,9	12,7	21,3	26,2	13,4	29,5	-16,1
Chypre	45,3	36,2	50,9	53,4	37,1	61,7	-24,6
Lettonie	32,6	:	32,8	42,8	62,4	42,0	20,4
Lituanie	43,8	:	43,6	58,7	:	58,2	:
Luxembourg	46,1	51,2	39,5	54,6	57,2	50,9	6,3
Hongrie	26,1	46,8	25,7	33,0	25,3	33,2	-7,9
Malte	22,1	28,9	21,8	29,9	35,6	29,3	6,3
Pays-Bas	41,4	34,2	42,8	45,7	32,4	48,2	-15,8
Autriche	23,4	24,2	23,1	40,1	34,8	42,3	-7,5
Pologne	34,8	:	34,8	44,6	50,7	44,6	6,1
Portugal	24,0	19,9	24,7	34,6	29,2	35,1	-5,9
Roumanie	18,3	:	18,3	25,6	:	25,6	:
Slovénie	34,8	13,8	36,2	44,2	19,2	46,8	-27,6
Slovaquie	22,1	:	22	31,5	:	31,5	:
Finlande	45,7	24,7	47,2	46,1	32,3	47,8	-15,5
Suède	45,3	43,2	45,9	51,0	49,2	51,9	-2,7
Royaume-Uni	43,1	42,4	43,3	48,2	54,7	45,6	9,1

Source: Eurostat (LFS, table [edat_lfs_9912]).